



Enquête unifiée annuelle auprès des entreprises
Enquête annuelle des manufactures, 2001

Fabrication de produits minéraux non métalliques

SCIAN 327110-327990

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Ce document est confidentiel une fois rempli.

If you prefer to receive the questionnaire in English, please call us toll-free at **1 888 881-3666**

0271

Corriger au besoin les renseignements pré-imprimés en remplissant les cases ci-dessous:

ASMF00/GEFF01

0001	Raison sociale	0004	Adresse		
0002	Nom commercial	0005	Ville	0006	Province ou État
0003	À l'attention de	0053	Pays	0007	Code postal/Zip code
0008	Prénom de la personne-ressource	0028	Nom de famille de la personne-ressource		
0052	Veillez déclarer pour:	0010	Langue préférée	2 <input type="radio"/> Français 1 <input type="radio"/> Anglais	

A - Introduction

Objet de l'enquête

Cette enquête sert à recueillir les données financières et d'exploitation nécessaires à la production de statistiques sur votre industrie. Pour plus d'information au sujet de l'objet de l'enquête, veuillez consulter le guide ci-joint.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. **Les données déclarées dans le présent questionnaire resteront strictement confidentielles.** Elles serviront exclusivement à des fins statistiques et ne seront publiées que sous forme agrégée. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi.

Veillez remplir et retourner le(s) questionnaire(s) dans l'enveloppe ci-jointe dans les 30 jours suivant la réception de l'envoi. Le(s) questionnaire(s) peut (peuvent) être aussi retourné(s) à Statistique Canada par télécopieur au 1 888 883-7999. Merci.

Si vous avez besoin d'aide ou d'information supplémentaire, téléphonez-nous au 1 888 881-3666.

Nom de la principale personne qui a rempli ce questionnaire:		0013	_____		
0026	<input type="radio"/> M. <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Mlle	0054	Prénom	_____	
			Nom de famille	_____	
Titre:	Adresse électronique:		Site Web:		
0014	0018		0020		
Numéro de téléphone:	Poste:	Numéro de télécopieur:	Rempli le:		
0017 ()	0027	0016 ()	AAAA MM JJ		
Signature: _____			0015 _____		
J'atteste que les renseignements fournis ici sont, à ma connaissance, complets et exacts.					

Couverture

Veillez inclure les données pour tous les emplacements inscrits dans la **Section F, « Effectif selon l'emplacement »**.

Activité commerciale principale

1. Veuillez cocher, pour cette unité commerciale, l'activité **principale** décrivant le plus exactement la source **majeure** des revenus d'exploitation. Veuillez ne cocher **qu'une seule** activité.

0140 1 Fabrication 2 Commerce de détail/Commerce de gros 3 Services 4 Autre

2. Veuillez décrire brièvement votre activité commerciale principale: 0141 _____

3. Cela représente-t-il un changement avec l'année dernière? 0142 1 Oui 3 Non

Si votre activité commerciale principale n'est pas la fabrication, veuillez nous appeler au **1 888 881-3666** pour obtenir des instructions plus précises.

Renseignements sur la période de déclaration

Période de déclaration

Veillez déclarer les données pour votre **plus récent exercice financier disponible de 12 mois se terminant entre le 1er janvier 2001 et le 31 mars 2002**. Veuillez indiquer ci-dessous la période couverte par le présent questionnaire.

4. Du AAAA MM JJ Au AAAA MM JJ

5. Est-ce que les dates déclarées ci-dessus constituent un changement à votre exercice financier?

0059 1 Oui 3 Non

6. Est-ce que des unités d'exploitation de cette unité commerciale ont été fermées de façon temporaire ou saisonnière au cours de la période de déclaration?

0061 1 Oui 3 Non

7. Cette unité commerciale a-t-elle acquis des unités d'exploitation au cours de la période de déclaration?

0064 1 Oui 3 Non

8. Cette unité commerciale a-t-elle cédé/vendu des unités d'exploitation au cours de la période de déclaration?

0066 1 Oui 3 Non

Accords de partage de données

Pour éviter la répétition des activités d'enquête, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique et avec d'autres ministères. Ces ententes sont conclues conformément à la *Loi sur la statistique fédérale* et à la législation provinciale et territoriale correspondante. Les données sont confidentielles. **VOS RÉPONSES NE SONT PAS COMMUNIQUÉES À L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA (autrefois REVENU CANADA)**. Des précisions supplémentaires sur le partage des données sont incluses dans la présente trousse.

Directives générales

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, vos estimations les plus précises sont acceptables.

1. Le guide joint au présent questionnaire a été préparé afin de vous aider à le compléter. Les instructions sont numérotées et correspondent aux numéros du questionnaire.
2. Tous les montants déclarés doivent être arrondis en milliers de DOLLARS CANADIENS (\$'000 CAN) (p. ex. 55 417,40 \$ devient 55 \$).
3. Les pourcentages devraient être arrondis (p. ex. 37,3 % devient 37 %, 75,8 % devient 76 %).
4. Veuillez écrire lisiblement, à l'encre.
5. Le questionnaire dûment rempli peut être retourné à Statistique Canada par télécopieur au **1 888 883-7999**.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception des documents, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

B - Revenus

Veuillez inclure:

- tous les revenus, provenant des livraisons domestiques ou exportées, recus par cette unité commerciale;
- tous les revenus provenant des livraisons à d'autres unités de cette unité commerciale.

Veuillez exclure:

- les taxes de vente fédérale et provinciales, droits et taxes d'accise;
- tous les revenus provenant d'unités commerciales situées à l'extérieur du Canada.

B-1 Sorties de l'activité manufacturière

La valeur des livraisons doit **exclure** les frais de livraison par des transporteurs à forfait ou publics, les taxes de vente, les taxes d'accise, les escomptes, les rabais et les retours sur ventes.

1. Les sorties de l'activité manufacturière sont déclarées (en tant que):

2056 Livraisons 2 Production 3 Autre (veuillez spécifier): 2057 _____

2. Déclarez-vous selon le prix de vente final: ²⁰⁵⁸ Oui 3 Non
 Si la réponse est « non »,
 veuillez préciser le mode d'évaluation: ²⁰⁶³ _____

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.001 Sables siliceux et sables quartzeux	2505 1	Tonnes métriques	23001	25001
3.002 Sables naturels (excluant les sables siliceux et sables quartzeux)	2505 9	Tonnes métriques	23002	25002
3.003 Gravier	2517 10 1	Tonnes métriques	23003	25003
3.004 Calcaire concassée	2517 10 42	Tonnes métriques	23004	25004

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.005 Enduits de gypse (incluant calciné)	2520 20 9	Tonnes métriques	23005	25005
3.006 Calcaire agricole (pour l'amélioration du sol)	2521 00 2	Tonnes métriques	23006	25006
3.007 Pierre à chaux industrielle (excluant pour fabrication de la chaux ou du ciment et d'origine étrangère)	2521 00 30 9	Tonnes métriques	23007	25007
3.008 Chaux vive, en vrac	2522 10 1	Tonnes métriques	23008	25008
3.009 Chaux vive, en sacs	2522 10 2	Tonnes métriques	23009	25009
3.010 Chaux éteinte	2522 2	Tonnes métriques	23010	25010
3.011 Chaux hydraulique, en vrac	2522 30 1	Tonnes métriques	23011	25011
3.012 Chaux hydraulique, en sacs	2522 30 2	Tonnes métriques	23012	25012
3.013 Ciments clinkers	2523 1	Tonnes métriques	23013	25013
3.014 Ciments Portland ordinaires, en sacs	2523 29 11	Tonnes métriques	23014	25014
3.015 Ciments Portland ordinaires, en vrac	2523 29 12	Tonnes métriques	23015	25015
3.016 Ciments pour maçonnerie	2523 90 1	Tonnes métriques	23016	25016
3.017 Ciments pour puits de pétrole	2523 90 2	Tonnes métriques	23017	25017

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.018 Ciments de scories	2523 90 3	Tonnes métriques	23018	25018
3.019 Scories et cendres (excluant expansées, granulées ou scories broyé de hauts fourneaux)	2619 00 9	Tonnes métriques	23019	25019
3.020 Composé d'asphalte, chaud, en vrac	2715 00 3	Tonnes métriques	23020	25020
3.021 Composé d'asphalte, froid, incluant barillets	2715 00 4	Tonnes métriques	23021	25021
3.022 Composés bitumineux à base d'asphalte naturel, autres que l'huile, le mastic et le composé d'asphalte	2715 00 9	Tonnes métriques	23022	25022
3.023 Oxyde d'aluminium, autre que le corindon artificiel	2818 2	Tonnes métriques	23023	25023
3.024 Carbure de silicium, sauf sable réfractaire, brute	2849 20 1	Tonnes métriques	23024	25024
3.025 Apprêts, impressions et sous-couches à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés en milieu aqueux	3209 10 22	XXX	XXXXX	25025
3.026 Bouche-pores à joint	3214 10 1	Tonnes métriques	23026	25026
3.027 Matières coulables	3816 00 1	XXX	XXXXX	25027
3.028 Mélanges plastiques ou pisés	3816 00 2	XXX	XXXXX	25028
3.029 Mélanges pour gunitage	3816 00 3	XXX	XXXXX	25029
3.030 Mortiers, ciments et mélanges pour truelle	3816 00 4	XXX	XXXXX	25030

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.031 Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons	3824 4	XXX	XXXXX	25031
3.032 Béton préparé	3824 50 00 1	Mètres cubes	23032	25032
3.033 Mélange de ciment préparé, sec	3824 50 00 2	Tonnes métriques	23033	25033
3.034 Polystyrène, sous formes primaires	3903 1	XXX	XXXXX	25034
3.035 Quincaillerie, incluant poignées de portes, en matières plastiques	3925 90 4	XXX	XXXXX	25035
3.036 Panneaux de fibres (durs) d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm ³	4411 1	Mètres carrés	23036	25036
3.037 Fils (excluant fil à coudre), simples, torsion n'excédant pas 50 tours/mètre, de filaments synthétiques (excluant haute ténacité de nylon ou autres polyamides, polyesters ou fils texturés), non conditionnés pour la vente au détail	5402 4	Kilogrammes	23037	25037
3.038 Déchets de fibres synthétiques (y compris les bousses, les déchets de fils et les effilochés)	5505 1	Kilogrammes	23038	25038
3.039 Granules de toiture colorés artificiellement	6802 10 1	Tonnes métriques	23039	25039
3.040 Pierres travaillées, de taille ou de construction, taillées ou sciées, surface plane ou unie	6802 2	XXX	XXXXX	25040
3.041 Pierre de construction en marbre, travertin et albâtre d'une épaisseur de 2 cm ou moins	6802 91 20 2	Mètres cubes	23041	25041
3.042 Pierre de taille, marbre, travertin et albâtre	6802 91 3	Tonnes métriques	23042	25042

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.043 Articles finis en marbre, travertin ou albâtre (excluant la pierre de construction ou de taille)	6802 91 9	XXX	XXXXX	25043
3.044 Pierre de construction, calcaire	6802 92 11	Tonnes métriques	23044	25044
3.045 Pierre de construction en granite d'une épaisseur de 2 cm ou plus	6802 93 11 1	Mètres cubes	23045	25045
3.046 Pierre de construction en granite d'une épaisseur de moins de 2 cm	6802 93 11 2	Mètres cubes	23046	25046
3.047 Pierre de taille, granit	6802 93 12	Tonnes métriques	23047	25047
3.048 Monuments, bases et plaques commémoratives, de granit, finis	6802 93 2	Nombre	23048	25048
3.049 Pierres travaillées, granit (excluant les pierres de taille ou de construction)	6802 93 9	XXX	XXXXX	25049
3.050 Papier d'émeri (sauf les planches d'émeri et les feuilles de sable pour animal de maison)	6805 20 9	XXX	XXXXX	25050
3.051 Appliqués sur base de matières diverses (y compris les mélanges de textiles et de papiers)	6805 3	XXX	XXXXX	25051
3.052 Isolant pour bâtiments, de laine minérale, en nattes	6806 10 2	Milliers de mètres carrés	23052	25052
3.053 Vermiculite exfoliée (expansée) et ses mélanges	6806 20 1	XXX	XXXXX	25053
3.054 Perlite expansée et ses mélanges	6806 20 2	XXX	XXXXX	25054

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.055 Matières minérales à l'usage d'isolants thermiques, sonores ou pour l'absorption du son, à l'exclusion de carreaux de plafond ou de panneaux de mur acoustiques	6806 90 9	XXX	XXXXX	25055
3.056 Toiture, en rouleaux, de papier organique et d'amiante, à surface unie	6807 10 00 1	Rouleaux métriques	23056	25056
3.057 Latte de gypse	6809 11 1	Milliers de mètres carrés	23057	25057
3.058 Panneaux muraux de gypse, ordinaire	6809 11 2	Milliers de mètres carrés	23058	25058
3.059 Produits de gypse ordinaire, autres que lattes ou panneaux muraux (incluant les revêtements de gypse)	6809 11 9	Milliers de mètres carrés	23059	25059
3.060 Panneaux muraux de gypse, à surface appliquée avec du vinyle	6809 19 1	Milliers de mètres carrés	23060	25060
3.061 Panneaux muraux de gypse, à surface appliquée (excluant le vinyle)	6809 19 2	Milliers de mètres carrés	23061	25061
3.062 Briques en béton	6810 11 1	Milliers	23062	25062
3.063 Parpaings de construction en béton, gravel, autoclavés	6810 11 2	Milliers	23063	25063
3.064 Parpaings de construction en béton, gravel, à basse pression	6810 11 3	Milliers	23064	25064
3.065 Parpaings de construction en béton, agrégats légers	6810 11 4	Milliers	23065	25065

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeurs des livraisons (\$'000 CAN)
3.066 Parpaings de construction en béton (excluant briques ou parpaings de construction, faits de gravel, selon la méthode autoclave ou à basse pression ainsi que parpaings de construction faits d'agrégats légers)	6810 11 9	XXX	XXXXX	25066
3.067 Pavés autobloquants en béton	6810 19 1	Milliers	23067	25067
3.068 Carrelages de patio béton	6810 19 2	Milliers	23068	25068
3.069 Carreaux, dalles de pavage et articles similaires, en ciment, béton ou pierre reconstituée (excluant carrelages de patio, pavés autobloquants, briques et parpaings de construction en béton)	6810 19 9	XXX	XXXXX	25069
3.070 Éléments de structure ou d'architecture prémoulés en béton armé, faits sur mesure	6810 91 21	Mètres cubes	23070	25070
3.071 Éléments de structure ou d'architecture prémoulés en béton précontraint, faits sur mesure	6810 91 22	Mètres cubes	23071	25071
3.072 Éléments de structure ou d'architecture prémoulés en béton, faits sur mesure (excluant béton armé ou précontraint)	6810 91 29	Mètres cubes	23072	25072
3.073 Éléments de structure ou d'architecture prémoulés en béton armé (excluant faits sur mesure)	6810 91 31	Mètres cubes	23073	25073
3.074 Éléments de structure ou d'architecture prémoulés en béton précontraint (excluant faits sur mesure)	6810 91 32	Mètres cubes	23074	25074
3.075 Éléments de structure ou d'architecture prémoulés en béton (excluant béton armé ou précontraint ou faits sur mesure)	6810 91 39	Mètres cubes	23075	25075
3.076 Tuyaux de ponceau en béton ordinaire	6810 99 71	Tonnes métriques	23076	25076
3.077 Tuyaux de ponceau en béton, armé	6810 99 72	XXX	XXXXX	25077

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.078 Tuyaux d'égout, en béton ordinaire	6810 99 74	Tonnes métriques	23078	25078
3.079 Tuyaux d'égout en béton, armé	6810 99 75	Tonnes métriques	23079	25079
3.080 Tuyaux en béton armé (excluant pour ponceau et égout)	6810 99 78	XXX	XXXXX	25080
3.081 Tuyaux en béton précontraint (excluant pour ponceau et égout)	6810 99 79	XXX	XXXXX	25081
3.082 Voûtes de sépulture en ciment ou en béton	6810 99 91	Nombre	23082	25082
3.083 Raccords pour tuyau en béton	6810 99 92	XXX	XXXXX	25083
3.084 Produits de similibriques (excluant les produits structurels)	6810 99 93	XXX	XXXXX	25084
3.085 Fosses septiques en béton	6810 99 94	Nombre	23085	25085
3.086 Poteaux d'utilité publique, en béton	6810 99 95	Nombre	23086	25086
3.087 Regards de visite	6810 99 96	Nombre	23087	25087
3.088 Lavabos (incluant les cuvettes et dessus de coiffeuses avec cuvettes), en similibrique et similionyx contenant de la magnésite, de la dolomie ou de la chromite	6815 91 1	Nombre	23088	25088
3.089 Baignoires, en similibrique et similionyx contenant de la magnésite, de la dolomie ou de la chromite	6815 91 2	Nombre	23089	25089
3.090 Articles de similibrique et similionyx contenant de la magnésite, de la dolomie ou de la chromite (excluant les lavabos, les baignoires, les cuvettes et les dessus de coiffeuses avec cuvettes)	6815 91 9	XXX	XXXXX	25090

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.091 Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, contenant plus de 50% des éléments de magnésium, de calcium et/ou de chrome	6902 1	Tonnes métriques	23091	25091
3.092 Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, contenant plus de 50% d'alumine, de silice ou d'un mélange de ces produits	6902 2	Tonnes métriques	23092	25092
3.093 Les briques argiles réfractaires (briques résistant à l'acide)	6902 90 92	Tonnes métriques	23093	25093
3.094 Briques de construction, non vitrifiées	6904 10 2	Milliers	23094	25094
3.095 Verre flotté, à couche absorbante ou réfléchissante	7005 10 1	Milliers de mètres carrés	23095	25095
3.096 Verre flotté, coloré	7005 21 1	Milliers de mètres carrés	23096	25096
3.097 Verre flotté, non coloré et non travaillé	7005 29 00 1	Milliers de mètres carrés	23097	25097
3.098 Verre de sécurité de dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, aérodynes, bateaux ou véhicules	7007 11	XXX	XXXXX	25098
3.099 Verre de sécurité (non formée)	7007 19	XXX	XXXXX	25099
3.100 Verre de sécurité laminé de dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, aérodynes, bateaux ou véhicules	7007 21	XXX	XXXXX	25100
3.101 Verres formés de feuilles contre-collées (excluant les pare-brises)	7007 29	XXX	XXXXX	25101

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.102 Vitrages isolants à parois multiples	7008	XXX	XXXXX	25102
3.103 Miroirs en verre non encadrés (excluant miroirs rétroviseurs)	7009 91	XXX	XXXXX	25103
3.104 Miroirs en verre encadrés (excluant miroirs rétroviseurs)	7009 92	XXX	XXXXX	25104
3.105 Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires, bocaux à conserves excédant 0.33 l mais n'excédant pas 1 l (excluant les ampoules)	7010 92	Grosses	23105	25105
3.106 Articles en verre taillé pour la table ou la cuisine (excluant les verres à boire)	7013 39 1	XXX	XXXXX	25106
3.107 Microsphères de verre d'un diamètre n'excédant pas 1 mm	7018 2	XXX	XXXXX	25107
3.108 Fibres de verre, isolante pour bâtiments, en nattes	7019 39 21	Milliers de mètres carrés	23108	25108
3.109 Fibres de verre isolante, produits d'isolation (excluant mats, voiles, nattes et produits servant à recouvrir les tuyaux)	7019 39 29	XXX	XXXXX	25109
3.110 Isolant pour bâtiments, en vrac (incluant la laine d'épandage, granulée)	7019 90 21	Milliers de mètres cubes	23110	25110
3.111 Laine de verre isolante pour bâtiment (excluant la laine en vrac, d'épandage ou granulée)	7019 90 29	Milliers de mètres cubes	23111	25111
3.112 Fontes brutes et fontes spiegel en gueuses, saumons ou autres formes primaires	7201	XXX	XXXXX	25112
3.113 Fosses septiques en fer ou en acier, d'une capacité excédant 300 litres	7309 00 7	XXX	XXXXX	25113

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.114 Moulages en fer, autres qu'en fonte grise	7325 99 1	Tonnes métriques	23114	25114
3.115 Articles en fer ou en acier, autres que forgés, estampés, mais non autrement travaillés ou en fils	7326 9	XXX	XXXXX	25115
3.116 Portes coulissantes (portes patio), en aluminium, résidentielles	7610 10 11 1	XXX	XXXXX	25116
3.117 Portes en aluminium, résidentielles, autres qu'à coulisse (portes patio)	7610 10 11 9	XXX	XXXXX	25117
3.118 Portes pour douches ou baignoires en aluminium	7610 10 15	XXX	XXXXX	25118
3.119 Parties d'appareils industriels pour le traitement des matières par le chauffage ou le refroidissement	8419 9	XXX	XXXXX	25119
3.120 Parties de calandres, laminoirs ou enrouleuses, autres que pour métaux ou verre	8420 9	XXX	XXXXX	25120
3.121 Parties, accessoires et dispositifs spéciaux de machines-outils; porte-outils	8466	XXX	XXXXX	25121
3.122 Glaces (déflecteurs, d'évent, d'autobus)	8708 29 8	XXX	XXXXX	25122
3.123 Lustres électriques	9405 10 1	XXX	XXXXX	25123
3.124 Lampes de table, de chevet, de bureau et lampadaires d'intérieur, à incandescence	9405 20 1	XXX	XXXXX	25124
3.125 Parties pour lampes et appareils d'éclairage, en verre	9405 91	XXX	XXXXX	25125
3.126 Abat-jour	9405 99 2	XXX	XXXXX	25126

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
20127 3.127 Tous autres produits livrés (préciser séparément les produits importants)	21127	22127	23127	25127
4. Valeur totale des livraisons de produits de propre fabrication				25999

Pour information seulement

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

5. Si vous n'avez pu exclure les frais de livraisons effectuées par transporteurs publics ou contractuels, les taxes de vente, les taxes d'accise, les rabais et les retours sur ventes du montant de chacun des produits inscrits à la section **Livraisons de produits de propre fabrication**, veuillez indiquer ce montant

\$'000 CDN	
2074	()

6. Montant reçu pour le travail sur commande (exécuté sur des matières et des produits appartenant à d'autres incluant d'autres unités commerciales de votre entreprise)

2053	
------	--

7. Montant reçu pour le travail de réparation (exécuté sur des matières et des produits appartenant à d'autres incluant d'autres unités commerciales de votre entreprise)

2059	
------	--

8. Total des sorties de l'activité manufacturière (somme des montants déclarés aux lignes 4 à 7)

2054	
------	--

B-2 Biens achetés pour la revente

9. Valeur totale des livraisons de biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)

\$'000 CDN	
2028	

10. Veuillez préciser ci-dessous les principaux produits et le pourcentage des livraisons de biens achetés pour la revente tels que déclarés à la ligne 9.

Produit	2026	2006	%
Produit 1			
Produit 2		2007	
Produit 3		2008	
Tous les autres produits		2009	
Total			100%

B-3 Tous les autres revenus d'exploitation

11. Revenus provenant de location et de location à bail

\$'000 CDN	
2046	

12. Subventions d'exploitation des gouvernements (exclure les subventions d'investissement)

2068	
------	--

13. Tous les autres revenus d'exploitation qui ne sont pas mentionnés ci-dessus (p. ex. les revenus provenant de contrats de livraisons, redevances et droits de franchise) Veuillez déclarer les revenus en intérêts et les dividendes à la ligne 15.

2077	
------	--

Total des revenus

14. Total des revenus d'exploitation (somme des montants déclarés aux lignes 8, 9 et 11 à 13)

\$'000 CDN	
2080	

15. Revenus non liés à l'exploitation (p. ex. les revenus en intérêts et les dividendes)

2097	
------	--

16. Total des revenus (somme des montants déclarés aux lignes 14 et 15) (ce montant doit correspondre au « Total des revenus » tel qu'indiqué dans votre État des résultats)

2098	
------	--

17. Paiements échelonnés

Les deux questions suivantes s'adressent aux unités commerciales qui fabriquent des produits nécessitant habituellement une très longue période de temps à compléter et d'importantes sommes d'argent (tels que navires, turbines):

17.1 Montant déclaré à la Section B-1, « Sorties de l'activité manufacturière », à la ligne 4 qui représente un paiement pour un travail effectué mais non livré.

2064	
------	--

17.2 Pourcentage de la ligne 17.1 reçu de: Sources canadiennes 2066 _____ % Autres pays 2067 _____ %

C - Dépenses

Veillez inclure: • toutes les dépenses encourues, par cette unité commerciale, à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.

Veillez exclure: • TPS/TVH, TVQ;
• toutes les dépenses encourues par des unités commerciales situées à l'extérieur du Canada.

Note S'il vous est impossible d'exclure les TPS/TVH, TVQ de vos détails de frais, veuillez cocher ici

3001

C-1 Rémunération du travail

\$'000 CAN

1. Salaires et traitements des employés (inclure le surtemps et les payes de vacances) Les employés sont des travailleurs pour qui vous remplissez un formulaire T4 - État de la rémunération payée de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (autrefois Revenu Canada). Avant de répondre à cette question, veuillez consulter le guide pour connaître ce qui doit être inclus ou exclu.	3010
2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur Avant de répondre à cette question, veuillez consulter le guide pour connaître ce qui doit être inclus ou exclu.	3040
3. Total de la rémunération du travail (somme des montants déclarés aux lignes 1 et 2)	3041
4. Contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation Inclure • Impôt-santé des employeurs de l'Ontario; • Cotisation de l'employeur au «Fond des services de santé du Québec»; • Taxe du Manitoba aux fins de la santé et de l'éducation; • Impôt de Terre-Neuve sur la masse salariale.	3042

C-2 Entrées de l'activité manufacturière

Veillez exclure: • les matières ou les composants produits par cette unité commerciale pour son utilisation à l'interne.

5. Les entrées de l'activité manufacturière sont déclarées (en tant que):
3003 1 Achats 2 Usage 3 Autre (veuillez spécifier): 3004

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.001 Gomme laque; gommes, résines, gommes-résines et baumes, naturels	1301	Kilogrammes	13001	15001
6.002 Soufres de toute espèce, à l'exclusion du soufre sublimé, du soufre précipité et du soufre colloïdal	2503	Tonnes métriques	13002	15002

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.003 Sables siliceux et sables quartzeux	2505 1	Tonnes métriques	13003	15003
6.004 Sables naturels (excluant les sables siliceux et sables quartzeux)	2505 9	Tonnes métriques	13004	15004
6.005 Quartz (excluant les sables naturels); quartzites, dégrossies ou débitées, en blocs ou en plaques rectangulaires	2506	Tonnes métriques	13005	15005
6.006 Kaolin et argiles kaoliniques, même calcinés	2507	Tonnes métriques	13006	15006
6.007 Bentonite	2508 1	Tonnes métriques	13007	15007
6.008 Argiles réfractaires	2508 3	Tonnes métriques	13008	15008
6.009 Argiles, à l'exclusion de l'argile expansée, bentonite, l'argile réfractaire, cyanite, andalousite, sillimanite, mullite et terre de chamotte	2508 4	Tonnes métriques	13009	15009
6.010 Cyanite, andalousite and sillimanite	2508 50 1	Tonnes métriques	13010	15010
6.011 Mullite	2508 6	Tonnes métriques	13011	15011
6.012 Terres de chamotte	2508 70 1	Tonnes métriques	13012	15012
6.013 Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées	2510	XXX	XXXXX	15013
6.014 Corindon naturel (incluant alumine), brut	2513 20 12	Tonnes métriques	13014	15014

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.015 Grenat et abrasifs naturels (excluant bruts ou en morceaux irréguliers), concassés, broyés ou en grains fin, à l'exclusion d'émeri et corindon	2513 20 99	Tonnes métriques	13015	15015
6.016 Marbre, travertin, écaussine, pierre calcaire de taille ou de construction, albâtre, dégrossis ou débités en blocs ou en plaques	2515	Tonnes métriques	13016	15016
6.017 Granit, porphyre, basalte, grès et pierres de taille ou de construction, dégrossis ou débités en blocs ou en plaques	2516	Tonnes métriques	13017	15017
6.018 Gravier	2517 10 1	Tonnes métriques	13018	15018
6.019 Calcaire concassée	2517 10 42	Tonnes métriques	13019	15019
6.020 Grès concassé	2517 10 44	Tonnes métriques	13020	15020
6.021 Schiste argileux concassé	2517 10 45	Tonnes métriques	13021	15021
6.022 Dolomie calcinée ou frittée	2518 2	Tonnes métriques	13022	15022
6.023 Magnésite (incluant calcinée)	2519 9	Tonnes métriques	13023	15023
6.024 Gypse, brut	2520 10 1	Tonnes métriques	13024	15024
6.025 Enduits de gypse (incluant calciné)	2520 20 9	Tonnes métriques	13025	15025
6.026 Castines	2521 00 1	Tonnes métriques	13026	15026

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.027 Calcaire (excluant calcaire agricole et métallurgique)	2521 00 3	Tonnes métriques	13027	15027
6.028 Chaux vive, chaux éteinte et chaux hydraulique, à l'exclusion d'oxyde ou d'hydroxyde de calcium	2522	Tonnes métriques	13028	15028
6.029 Ciments clinkers	2523 1	Tonnes métriques	13029	15029
6.030 Ciments Portland blancs	2523 21	Tonnes métriques	13030	15030
6.031 Ciments Portland, autres que blancs	2523 29	Tonnes métriques	13031	15031
6.032 Ciments pour maçonnerie	2523 90 1	Tonnes métriques	13032	15032
6.033 Ciments de scories	2523 90 3	Tonnes métriques	13033	15033
6.034 Ciments supersulphatés	2523 90 4	Tonnes métriques	13034	15034
6.035 Ciments hydrauliques, à l'exclusion des ciments Portland, clinkers, alumineux ou fondus, pour maçonnerie, pour puits de pétrole, de scories et supersulphatés	2523 90 9	Tonnes métriques	13035	15035
6.036 Borates de sodium naturels (borax)	2528 1	Tonnes métriques	13036	15036
6.037 Néphéline syénite, de qualité céramique	2529 30 21	Tonnes métriques	13037	15037
6.038 Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées	2530 1	Tonnes métriques	13038	15038
6.039 Bauxite de la qualité réfractaire	2606 00 1	Tonnes métriques	13039	15039

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.040 Bauxite, à l'exclusion de la qualité réfractaire (incluant alumine fondue brute)	2606 00 9	Tonnes métriques	13040	15040
6.041 Minerais de chrome	2610 00 0 1	Tonnes métriques	13041	15041
6.042 Minerais de titane et leurs concentrés	2614	XXX	XXXXX	15042
6.043 Scories et cendres (excluant expansées, granulées ou scories broyé de hauts fourneaux)	2619 00 9	Tonnes métriques	13043	15043
6.044 Cendre volante	2621 00 1	Tonnes métriques	13044	15044
6.045 Fumée de silice	2621 00 2	Tonnes métriques	13045	15045
6.046 Cokes et semi-cokes de charbon, lignite ou tourbe, agglomérés ou non; charbon de cornue	2704	Tonnes métriques	13046	15046
6.047 Goudrons de charbon, lignite ou tourbe et autres goudrons minéraux	2706	XXX	XXXXX	15047
6.048 Brai et coke de brai de goudron de charbon ou d'autres goudrons minéraux	2708	XXX	XXXXX	15048
6.049 Mazouts lourds (nos 4, 5 et 6)	2710 00 6	XXX	XXXXX	15049
6.050 Huiles lubrifiantes	2710 00 85	Mètres cubes	13050	15050
6.051 Coke de pétrole	2713 1	Tonnes métriques	13051	15051
6.052 Composé d'asphalte, froid, incluant barillets	2715 00 4	Tonnes métriques	13052	15052

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.053 Carbone (noirs de carbone et autres formes de carbone)	2803	XXX	XXXXX	15053
6.054 Azote	2804 3	XXX	XXXXX	15054
6.055 Acide phosphorique et acides polyphosphoriques	2809 2	XXX	XXXXX	15055
6.056 Acides boriques	2810 00 2	Tonnes métriques	13056	15056
6.057 Hydroxyde de magnésium	2816 10 1	Kilogrammes	13057	15057
6.058 Oxyde de zinc	2817 00 1	XXX	XXXXX	15058
6.059 Corindon artificiel (alumine fondue) en grains	2818 10 2	Tonnes métriques	13059	15059
6.060 Oxyde d'aluminium, autre que le corindon artificiel	2818 2	Tonnes métriques	13060	15060
6.061 Hydroxyde d'aluminium	2818 3	Tonnes métriques	13061	15061
6.062 Dioxyde de manganèse	2820 1	Tonnes métriques	13062	15062
6.063 Oxydes et hydroxydes de fer; terres colorantes contenant en poids 70% ou plus de fer (combiné évalué en Fe2O3 (oxyde ferrique))	2821	Tonnes métriques	13063	15063
6.064 Bioxyde de titane	2823 00 1	Kilogrammes	13064	15064
6.065 Chlorure d'ammonium	2827 1	XXX	XXXXX	15065
6.066 Chlorure de calcium	2827 2	XXX	XXXXX	15066

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.067 Sulfates de sodium	2833 1	Tonnes métriques	13067	15067
6.068 Sulfate d'aluminium	2833 22	Tonnes métriques	13068	15068
6.069 Carbonate de disodium (carbonate anhydre)	2836 2	Kilogrammes	13069	15069
6.070 Carbonate de calcium	2836 5	XXX	XXXXX	15070
6.071 Carbonate de baryum	2836 6	Tonnes métriques	13071	15071
6.072 Silicates de sodium, autres que les métasilicates de sodium	2839 19	XXX	XXXXX	15072
6.073 Silicates de magnésium	2839 90 2	XXX	XXXXX	15073
6.074 Tétraborate de disodium (borax raffiné)	2840 1	Tonnes métriques	13074	15074
6.075 Nitrate d'argent	2843 21	XXX	XXXXX	15075
6.076 Carbure de silicium, sauf sable réfractaire, brute	2849 20 1	XXX	XXXXX	15076
6.077 Carbure de silicium, grains d'abrasifs artificiels	2849 20 2	XXX	XXXXX	15077
6.078 Méthanol (alcool méthylique)	2905 11	XXX	XXXXX	15078
6.079 D-glucitol (sorbitol)	2905 44	XXX	XXXXX	15079
6.080 Acétone	2914 11	XXX	XXXXX	15080

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.081 Isocyanates	2929 1	XXX	XXXXX	15081
6.082 Urée, même en solution aqueuse, autre que qualité engrais	3102 10 9	Tonnes métriques	13082	15082
6.083 Sulfate d'ammonium	3102 21	XXX	XXXXX	15083
6.084 Nitrate de sodium	3102 5	XXX	XXXXX	15084
6.085 Sulfate de potassium	3104 3	XXX	XXXXX	15085
6.086 Matières colorantes organiques synthétiques et préparations à base de ces matières	3204 1	XXX	XXXXX	15086
6.087 Matières colorantes, préparations à base de ces matières, produits inorganiques genre utilisé pour luminophores, autres que d'origine animale ou végétal ou utilisé comme agent d'arrivage fluorescent ou des laques colorantes	3206	XXX	XXXXX	15087
6.088 Pigments, opacifiants, couleurs et préparations similaires pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie industrielles	3207 1	XXX	XXXXX	15088
6.089 Compositions vitrifiables, engobes et préparations similaires	3207 2	XXX	XXXXX	15089
6.090 Frittes et autres verres, sous forme de poudre, de grenailles, de lamelles ou de flocons	3207 4	XXX	XXXXX	15090
6.091 Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou naturels, dispersés ou dissous dans un milieu NON AQUEUX (à base d'huile)	3208	XXX	XXXXX	15091
6.092 Siccatis préparés	3211	XXX	XXXXX	15092

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.093 Composés à calfeutrer	3214 10 2	XXX	XXXXX	15093
6.094 Mastics; enduits pour la peinture, autres que les bouches-pores à joint ou composés à calfeutrer	3214 10 9	XXX	XXXXX	15094
6.095 Colles d'origine animale, autres que la gélatine comestible et non-comestible	3503 00 3	Kilogrammes	13095	15095
6.096 Dextrine et autres amidons et féculés modifiés	3505 1	XXX	XXXXX	15096
6.097 Colles à base de dextrine, d'amidon ou de féculé	3505 2	XXX	XXXXX	15097
6.098 Adhésifs à base de caoutchouc ou de matières plastiques (y compris les résines artificielles)	3506 91	Kilogrammes	13098	15098
6.099 Colles et adhésifs préparés, autres que basés sur le caoutchouc ou le plastique	3506 99	XXX	XXXXX	15099
6.100 Explosifs préparés, autres que les poudres propulsives	3602	XXX	XXXXX	15100
6.101 Matières minérales naturelles activées; noirs d'origine animale incluant noir épuisé, autres que le charbon	3802 9	XXX	XXXXX	15101
6.102 Additifs pour huiles lubrifiantes	3811 2	XXX	XXXXX	15102
6.103 Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis	3814	XXX	XXXXX	15103
6.104 Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons	3824 4	XXX	XXXXX	15104
6.105 Béton préparé	3824 50 00 1	Mètres cubes	13105	15105

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.106 Agents durcisseurs	3824 90 21	XXX	XXXXX	15106
6.107 Produits résiduaire des industries chimiques ou des industries connexes, non dénommés ni compris ailleurs incluant les émulsifiants et les préparations clarifiantes pour vins et autres boissons fermentées (excluant celles contenant des enzymes)	3824 90 99	XXX	XXXXX	15107
6.108 Polymères de l'éthylène, sous formes primaires	3901	XXX	XXXXX	15108
6.109 Polymères d'oléfines, sous formes primaires, autres que polypropylène, polyisobutylène ou copolymères de propylène	3902 9	XXX	XXXXX	15109
6.110 Copolymères d'acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS)	3903 3	XXX	XXXXX	15110
6.111 Polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, sous formes primaires	3904	XXX	XXXXX	15111
6.112 Polymères d'acétate de vinyle ou d'autres esters de vinyle et autres polymères de vinyle, sous formes primaires	3905	XXX	XXXXX	15112
6.113 Résines époxydes	3907 3	XXX	XXXXX	15113
6.114 Résines alkydes (résines de polyesters)	3907 5	XXX	XXXXX	15114
6.115 Résines mélaminiques	3909 2	XXX	XXXXX	15115
6.116 Résines de phénol- formaldéhydes	3909 40 1	Kilogrammes	13116	15116
6.117 Résines phénoliques, excluant les résines de phénol- formaldéhydes	3909 40 9	XXX	XXXXX	15117
6.118 Polyuréthanes sous formes primaires	3909 5	XXX	XXXXX	15118

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.119 Carboxyméthylcellulose et ses sels	3912 31	XXX	XXXXX	15119
6.120 Profilés de portes en polymères de chlorure de vinyle	3916 20 4	XXX	XXXXX	15120
6.121 Profilés en polymères du chlorure de vinyle, autres que les parements, les plinthes, les profilés pour les fenêtres et les portes	3916 20 9	XXX	XXXXX	15121
6.122 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs) en butyral de polyvinyle	3920 91	XXX	XXXXX	15122
6.123 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, alvéolaires (excluant auto-adhésifs) en polymères du styrène, panneau isolant	3921 11 1	XXX	XXXXX	15123
6.124 Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en matières plastiques	3925 2	XXX	XXXXX	15124
6.125 Quincaillerie, incluant poignées de portes, en matières plastiques	3925 90 4	XXX	XXXXX	15125
6.126 Bordures et moulures en matières plastiques	3926 90 67	XXX	XXXXX	15126
6.127 Feuilles de caoutchouc mousse, caoutchouc alvéolaire, vulcanisé	4008 11 4	XXX	XXXXX	15127
6.128 Joints, rondelles et autres garnitures d'étanchéité en caoutchouc vulcanisé	4016 93	XXX	XXXXX	15128
6.129 Copeaux de conifères	4401 21	Tonnes métriques, séché au four	13129	15129
6.130 Bois d'oeuvre	4407	XXX	XXXXX	15130

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.131 Panneaux de fibres (durs) d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm ³	4411 1	XXX	XXXXX	15131
6.132 Contre-plaqué ayant les deux plis extérieurs en bois de conifères	4412 19	Milliers de pieds carrés base de 3/8"	13132	15132
6.133 Déchets et rebuts de papier journal, provenant surtout de pâte mécanique (inclure culls), utilisés pour la production de pâtes	4707 30 1	Tonnes métriques	13133	15133
6.134 Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles autres que matières premières pour papiers à usage domestique/hygiène ou papiers utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques	4804	XXX	XXXXX	15134
6.135 Revêtement pour panneaux de gypse, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles	4805 29 2	Tonnes métriques	13135	15135
6.136 Papiers Kraft, crépés ou plissés, même gaufrés, estampés ou perforés, autres que sac Kraft, en rouleaux ou en feuilles	4808 3	Tonnes métriques	13136	15136
6.137 Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de matières plastiques (à l'exclusion des adhésifs), en rouleaux ou en feuilles (inclure support pour contenants de lait, assiettes, tasses)	4811 3	XXX	XXXXX	15137
6.138 Isolation, en papier ou carton	4823 90 3	XXX	XXXXX	15138
6.139 Fils à haute ténacité de polyester, non conditionnés pour la vente au détail	5402 2	Kilogrammes	13139	15139
6.140 Tissus en fils de filaments synthétiques	5407	XXX	XXXXX	15140
6.141 Fibres synthétiques discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature, de polypropylène	5503 4	Kilogrammes	13141	15141

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.142 Tissus de fibres synthétiques discontinues, contenant moins de 85% en poids de ces fibres, mélangés surtout avec du coton, d'un poids n'excédant pas 170 g/m ²	5513	Mètres carrés	13142	15142
6.143 Feutres, sauf aiguilletés, non imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés, sauf en laine ou poils fins	5602 29	XXX	XXXXX	15143
6.144 Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés de matières plastiques, sauf nappes tramées pour pneus	5903	XXX	XXXXX	15144
6.145 Papier d'émeri (sauf les planches d'émeri et les feuilles de sable pour animal de maison)	6805 20 9	XXX	XXXXX	15145
6.146 Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales similaires, même mélangées entre elles, en vrac, feuilles ou rouleaux	6806 1	Tonnes métriques	13146	15146
6.147 Filés et fils en amiante	6812 2	Tonnes métriques	13147	15147
6.148 Fibres d'amiante comprimées pour jointements, rouleaux ou feuilles de joints d'étanchéité en amiante	6812 70 1	Tonnes métriques	13148	15148
6.149 Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques analogues de construction, réfractaires, contenant plus de 50% d'alumine, de silice ou d'un mélange de ces produits	6902 2	XXX	XXXXX	15149
6.150 Briques réfractaires, à l'exclusion des briques d'argiles réfractaires	6902 90 99	Tonnes métriques	13150	15150
6.151 Débris de verre (rognures)	7001	Tonnes métriques	13151	15151
6.152 Verre dit 'coulé', en plaques, feuilles ou profilés, même à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillé	7003	XXX	XXXXX	15152

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.153 Verre étiré ou soufflé, en feuilles, verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué (double) ou à couche absorbante ou réfléchissante	7004 2	XXX	XXXXX	15153
6.154 Glace (verre flotté, verre douci ou poli sur une ou deux faces) non armé, en feuilles, à couche absorbante ou réfléchissante	7005 1	XXX	XXXXX	15154
6.155 Verre flotté, coloré	7005 21 1	Milliers de mètres carrés	13155	15155
6.156 Verre qui est soit coulé, étiré, soufflé, flotté, travaillé, mais non encadré ni associé à des matières	7006	XXX	XXXXX	15156
6.157 Vitrages isolants à parois multiples	7008	XXX	XXXXX	15157
6.158 Ampoules et enveloppes tubulaires, ouvertes, et leurs parties, en verre, sans garnitures, pour lampes électriques, tubes cathodiques ou similaires	7011	XXX	XXXXX	15158
6.159 Fibres de verre tel que mèches, fils et fibres de 50 mm et plus à l'exclusion des tissus et des stratifiés	7019 19	Kilogrammes	13159	15159
6.160 Laine de verre isolante pour bâtiment, à l'exclusion des nattes	7019 90 2	XXX	XXXXX	15160
6.161 Diamants industriels (y compris en poudre)	7102 2	Carats	13161	15161
6.162 Ferrosilicium	7202 2	Tonnes métriques	13162	15162
6.163 Déchets et débris de fonte, de fer ou d'acier (ferrailles); déchets lingotés en fer ou en acier	7204	Tonnes métriques	13163	15163

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.164 Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à chaud, non plaqués ni revêtus	7208	Tonnes métriques	13164	15164
6.165 Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à froid, non plaqués ni revêtus	7209	Tonnes métriques	13165	15165
6.166 Produits laminés plats en fer ou aciers non alliés, étamés, largeur de 600 mm ou plus	7210 1	XXX	XXXXX	15166
6.167 Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, plaqués ou revêtus	7212	Tonnes métriques	13167	15167
6.168 Fil machine en fer ou aciers non alliés, laminé à chaud	7213	Tonnes métriques	13168	15168
6.169 Barres étirées à froid en aciers non alliés	7215	Tonnes métriques	13169	15169
6.170 Fils en fer ou en aciers non alliés	7217	Tonnes métriques	13170	15170
6.171 Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur de 600 mm ou plus	7219	Tonnes métriques	13171	15171
6.172 Fil machine en aciers inoxydables, laminés à chaud enroulés en spires non rangées	7221	XXX	XXXXX	15172
6.173 Barres et profilés en aciers inoxydables	7222	Tonnes métriques	13173	15173
6.174 Demi-produits en aciers alliés, autre qu'inoxidables	7224 9	Tonnes métriques	13174	15174
6.175 Produits laminés plats en aciers alliés, autre qu'inoxidables, d'une largeur de 600 mm ou plus	7225	Tonnes métriques	13175	15175

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.176 Fil machine en aciers alliés autres qu'inoxydable	7227	XXX	XXXXX	15176
6.177 Barres en aciers alliés, autre qu'inoxydable, simplement obtenues ou parachevées à froid	7228 5	Tonnes métriques	13177	15177
6.178 Fils, en aciers alliés, autres que acier inoxydable, à coupe rapide ou silico-manganeux	7229 9	XXX	XXXXX	15178
6.179 Palplanches	7301 1	XXX	XXXXX	15179
6.180 Tubes, tuyaux et profilés creux en fer (autre que fonte) ou acier, sans soudure	7304	XXX	XXXXX	15180
6.181 Brides, autre qu'en acier inoxydable ou fonte	7307 91	XXX	XXXXX	15181
6.182 Vis, boulons, écrous, rivets, crochets à pas de vis, goupilles, chevilles, rondelles et articles similaires, en fer ou en acier	7318	XXX	XXXXX	15182
6.183 Alliages à base de cuivre-zinc (laiton)	7403 21	Kilogrammes	13183	15183
6.184 Tôles et bandes en alliages de cuivre-zinc, épaisseur excédant 0,15 mm	7409 2	Tonnes métriques	13184	15184
6.185 Alliages d'aluminium, sous forme brute (excluant billettes, blocs, lingots, barres entaillées, gueuses, brames, barres à fils)	7601 20 9	Tonnes métriques	13185	15185
6.186 Barres, tiges et profilés en alliages d'aluminium	7604 29	Kilogrammes	13186	15186
6.187 Feuilles et bandes minces en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton) d'une épaisseur n'excédant pas 0.2 mm	7607	Tonnes métriques	13187	15187

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.188 Alliage de zinc, sous forme brute	7901 2	XXX	XXXXX	15188
6.189 Garnitures, ferrures et articles similaires pour véhicules automobiles, en métaux communs	8302 3	XXX	XXXXX	15189
6.190 Quincaillerie pour fenêtres, en métaux communs	8302 41 2	XXX	XXXXX	15190
6.191 Parties de machines pour la fabrication de produits du caoutchouc ou des matières plastiques	8477 9	XXX	XXXXX	15191
6.192 Mécanismes de réservoirs de toilettes comprenant une soupape de vidange	8481 80 85	XXX	XXXXX	15192
6.193 Appareils pour la coupure et la protection des circuits électriques, n'excédant pas 1 000 V, autres que fusibles disjoncteurs, relais, interrupteurs douilles pour lampes, fiches, et prises de courant	8536 9	XXX	XXXXX	15193
6.194 Fils, câbles et autres conducteurs isolés pour l'électricité; câbles de fibres optiques	8544	XXX	XXXXX	15194
6.195 Électrodes en carbone ou graphite	8545 1	XXX	XXXXX	15195
6.196 Parties pour lampes et appareils d'éclairage, en verre	9405 91	XXX	XXXXX	15196
6.197 Abat-jour	9405 99 2	XXX	XXXXX	15197

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
10198 6.198 Toutes autres matières premières et composants (préciser séparément les produits importants)	11198	12198	13198	15198
7. Total des achats de matières premières et composants				15999

Recyclage des matières premières et composants

8. Utilisez-vous des matières recyclées ou des déchets comme substituts à des matières premières à cette unité commerciale?

3308 1 Oui 3 Non

9. Si oui, veuillez spécifier lesquels de ces déchets ou de ces matières recyclées sont utilisés comme entrées.

3309 1 Papier/fibre 2 Métal 3 Plastique 4 Verre 5 Autre

Pour information seulement

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

10. Conteneurs non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
10.001 Polystyrène, sous formes primaires	3903 1	35001
10.002 Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules, en matière plastique, auto-adhésifs, en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 20 cm	3919 1	35002
10.003 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs) en polymères du propylène, courroies	3920 20 1	35003
10.004 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs) en polyéthylène téréphtalate	3920 62	35004
10.005 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs) en cellulose régénérée	3920 71	35005
10.006 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, alvéolaires (excluant auto-adhésifs) en polymères du styrène, profilés de base en mousse et soufflé	3921 11 2	35006
10.007 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques	3921 90 9	35007
10.008 Bidons (récipients de distribution), pour peintures, en matières plastiques	3923 10 53	35008
10.009 Bidons (récipients de distribution) en matières plastiques, autres que pour les aliments, les produits chimiques industriels, les peintures, les graisses et huiles lubrifiantes	3923 10 59	35009
10.010 Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matière plastique	3923 2	35010
10.011 Revêtements pour palettes en matières plastiques	3923 90 92	35011
10.012 Seaux, en matière plastique	3924 90 96	35012
10.013 Bois d'oeuvre	4407	35013
10.014 Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires (incluant tourets à câbles), en bois	4415 1	35014

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
10.015 Palettes, palettes-caisses et traîneaux, en bois	4415 20 1	35015
10.016 Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles autres que matières premières pour papiers à usage domestique/hygiène ou papiers utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques	4804	35016
10.017 Enveloppes, papier	4817 1	35017
10.018 Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé	4819 1	35018
10.019 Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé	4819 2	35019
10.020 Sacs et sachets de papier, multiparois, d'une largeur à la base de 40 cm ou plus	4819 30 1	35020
10.021 Barils, boîtes et bidons, en papier ou carton, contenants d'emballage	4819 50 1	35021
10.022 Boîtes rigides en papier ou carton	4819 50 2	35022
10.023 Étiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimés ou non	4821	35023
10.024 Tubes ou cônes en papier pour l'enroulement des fils textiles	4822 10 1	35024
10.025 Emballages, papier, coupés aux dimensions	4823 90 95	35025
10.026 Sacs et poches d'emballage, en matière textile	6305	35026
10.027 Courroies d'acier contenant < .25% de carbone	7211 23 10 1	35027
10.028 Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en fonte, fer ou acier, d'une contenance N'EXCÉDANT PAS 300 LITRES, sans dispositifs mécaniques ou thermiques	7310	35028
10.029 Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires en aluminium (y compris les étuis tubulaires rigides ou souples) d'une capacité n'excédant pas 300 litres	7612	35029

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)		
10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
10.030 Bouchons, capsules et couvercles en métaux communs, autres que de bouteilles	8309 90 2	35030
30031 10.031 Tous autres contenants et autres matières et fournitures d'emballage (préciser séparément les produits importants)	31031	35031
		35999
11. Total des achats de contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage		
		3302
12. Coût des fournitures utilisées pour exploiter, entretenir et réparer les bâtiments et les équipements		
		4046
13. Montant payé à d'autres unités commerciales et à d'autres entrepreneurs pour un travail effectué sur du matériel appartenant à cette unité commerciale (c.à.d. travail sur commande et de réparation)		
		3310
14. Total des entrées de l'activité manufacturière (somme des montant déclarés aux lignes 7 et 11 à 13)		

Pour information seulement

C-3 Dépenses en énergie et en services publics d'approvisionnement en eau

- Veillez exclure:**
- les dépenses en énergie et en eau qui sont imputées au compte de dépenses de location et de location à bail. Veuillez déclarer ces paiements à la **Section C-4, « Dépenses pour achats de services »**, à la ligne 22, « Frais de location et de location à bail »;
 - toutes les entrées de produits et les charges d'alimentation. Veuillez déclarer ces paiements à la **Section C-2, « Entrées de l'activité manufacturière »**, à la ligne 7, « Total des achats de matières premières et composants ».

15. Dépenses en énergie et en eau:

- 15.1 Électricité
- 15.2 Essence
- 15.3 Mazout léger (nos 2 et 3)
- 15.4 Mazout lourd (nos 4, 5 et 6)
- 15.5 Carburant diesel
- 15.6 Gaz de pétrole liquéfiés (propane, butane, etc.)
- 15.7 Gaz naturel
- 15.8 Charbon
- 15.9 Toutes les autres formes d'énergie (p. ex. vapeur, oxygène)

Veillez spécifier les articles principaux:

4057

15.10 Services publics d'approvisionnement en eau

Quantité	\$'000 CAN
4079 '000 KWH	4030
	4032
	4072
	4073
	4041
	4074
	4045
	4071
	4060
	4065
	4066

16. Total des dépenses en énergie et en services publics d'approvisionnement en eau (somme de tous les montants déclarés aux Dépenses en énergie et en eau)

17. Si le total des dépenses est de zéro, est-ce parce que le coût du combustible et de l'électricité est inclus dans la location?

4077 1 Oui 3 Non

18. Est-ce que cette unité commerciale a généré de l'énergie utilisée comme substitut à l'énergie achetée (p. ex. chauffage, électricité, vapeur)?

4078 1 Oui 3 Non

C-4 Dépenses pour achats de services

- 19. Dépenses pour le transport de marchandises et l'entreposage de biens
- 20. Frais de poste et de messagerie
- 21. Frais de téléphone et autres services de télécommunications
- 22. Frais de location et de location à bail. Inclure les dépenses pour la location de locaux à bureaux ou d'autres biens immobiliers, de véhicules automobiles, d'ordinateurs et de périphériques, d'autres matériel et outillage, et d'autres biens.
- 23. Achats de services d'entretien et de réparations, y compris les services de conciergerie et de nettoyage. Inclure les matières, les pièces et la main-d'oeuvre. Exclure les frais de gestion immobilière.
- 24. Paiements versés à un bureau de placement ou à un service de location de personnel (p. ex. rémunération de travailleurs temporaires versée par l'intermédiaire d'une agence ou frais pour services de recherche de personnel)

\$'000 CAN
4070
4085
4101
4115
4175
3080

C-4 Dépenses pour achats de services (suite)

	\$'000 CAN
25. Dépenses en recherche et en développement (sous-traitance)	4251
26. Frais pour tous les autres services professionnels et commerciaux (p. ex. services juridiques et de comptabilité, techniques, de consultation, d'enseignement et de formation)	4315
27. Primes d'assurance (p. ex. responsabilité, véhicules automobiles, bâtiments, équipement) Exclure, s'il y a lieu, les primes payées directement à votre siège social. Veuillez déclarer ce montant à la question 35, « Frais de gestion ou tout autre frais de service versés au siège social et aux autres unités de service d'appoint aux entreprises »	4350
28. Services de publicité	4365
29. Frais de voyage, de repas et d'hébergement	4370
30. Droits et redevances de franchisage	4440
31. Toutes les autres dépenses pour achats de services qui ne sont pas mentionnées ci-dessus (p. ex. frais de gestion immobilière, enlèvement des déchets et des matières dangereuses, frais de services financiers tels que les frais bancaires, les commissions sur les cartes de crédit et de débit) Veuillez déclarer les dépenses en intérêts à la ligne 40, à la section « Total des dépenses ».	4500

C-5 Toutes les autres dépenses d'exploitation

	\$'000 CAN
32. Biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	4025
33. Dépenses pour fournitures de bureau	3301
34. Dépenses pour toutes les autres matières, composants et fournitures Exclure les achats facturés au compte d'immobilisations.	3392
35. Frais de gestion ou tout autre frais de service (p. ex. services juridiques, de publicité, primes d'assurance) versés au siège social et aux autres unités de services d'appoint aux entreprises (p. ex. entrepôts, centres de vente, transports routiers)	4555
36. Impôts fonciers et taxes d'affaires, licences et autres permis, incluant les permis de bâtir et les frais de développement	4410
37. Total de l'amortissement sur les actifs de cette unité commerciale et sur les contrats de location-acquisition (si applicable à cette unité commerciale)	4520
38. Toutes les autres dépenses d'exploitation (inclure toutes les dépenses qui ne sont pas mentionnées ailleurs) (p. ex. provision pour créances irrécouvrables, dons et rajustement des stocks) Veuillez déclarer les dépenses en intérêts à la ligne 40, à la section « Total des dépenses ».	4569

Total des dépenses

	\$'000 CAN
39. Total des dépenses d'exploitation (somme des montants déclarés aux lignes 3, 4, 14, 16 et 19 à 38)	4599
40. Autres dépenses (p. ex. les frais d'intérêts tels que les intérêts sur les emprunts, la partie intérêts des paiements hypothécaires et tous les autres frais d'intérêts y compris ceux reliés aux contrats de location-acquisition)	4630
41. Total des dépenses (somme des montants déclarés aux lignes 39 et 40) (ce montant doit correspondre au « Total des dépenses » tel qu'indiqué dans votre État des résultats)	4699

Note: Si vous établissez vous-même la cotisation des taxes de vente provinciales, veuillez cocher ici 3002

D - Stocks

Inscrire la valeur comptable des stocks (c.-à d. le montant inscrit dans les livres comptables)

Veillez inclure

- les stocks **appartenant** à cette unité commerciale et qui sont gardés au Canada ou à l'extérieur du Canada (incluant les stocks gardés dans tout entrepôt, point de vente, en transit ou en consignation).

Veillez exclure

- les stocks gardés en consignation **pour autrui**.

	Valeur du stock d'ouverture \$'000 CAN	Valeur du stock de fermeture \$'000 CAN
1. Matières premières, composants et fournitures	5520	5525
2. Produits en cours de fabrication	5510	5515
3. Produits finis	5500	5505
4. Biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	5560	5565
5. Autres stocks (veuillez spécifier): 5556	5557	5558
6. Total des stocks (somme des montants déclarés aux lignes 1 à 5)	5550	5555

7. Utilisez-vous un système de production **Juste-à-temps** comme stratégie pour réduire les stocks et les coûts?

5559 1 Oui 3 Non

Commandes non remplies

1. Prière de déclarer la valeur des commandes non remplies au dernier jour de votre année fiscale. Veuillez consulter le guide pour plus d'information.

\$'000 CAN

5554

E - Première destination des livraisons

Les données sur la première destination des livraisons serviront à améliorer les renseignements sur les mouvements des biens et des services entre les provinces et vers d'autres pays. Veuillez indiquer la répartition par destination du « Total des sorties de l'activité manufacturière », déclaré à la ligne 8 de la **Section B - Revenus**. Si les montants en dollars (en milliers de dollars canadiens) ne sont pas disponibles, veuillez déclarer en pourcentage.

Destination	\$'000 CAN	OU	%
1. Terre-Neuve	8600		8400
2. Île-du-Prince-Édouard	8615		8415
3. Nouvelle-Écosse	8605		8405
4. Nouveau-Brunswick	8610		8410
5. Québec	8620		8420
6. Ontario	8625		8425
7. Manitoba	8630		8430
8. Saskatchewan	8635		8435
9. Alberta	8640		8440
10. Colombie-Britannique	8645		8445
11. Yukon	8655		8455
12. Territoires du Nord-Ouest (sans le Nunavut)	8651		8451
13. Nunavut	8652		8452
14. États-Unis	8665		8465
15. Mexique	8670		8470
16. Pays de l'Union européenne ¹	8677		8477
17. Pays de l'Asie-Pacifique ²	8678		8478
18. Tous les autres pays	8676		8476
Total (si vous déclarez en dollars, la somme des lignes 1 à 18 doit correspondre au montant déclaré à la ligne 8 de la Section B - Revenus , « Total des sorties de l'activité manufacturière »)	8680		100%

¹ Autriche, Belgique, Danemark, France, Finlande, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède et le Royaume-Uni

² Australie, Brunei, Chine, Hong Kong, Indonésie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Singapour, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande et Vietman

F - Effectif selon l'emplacement

Veillez compléter selon le cas cette section pour tous les emplacements qui se rattachent à votre unité commerciale. Veillez également indiquer s'il y a lieu, les changements concernant les acquisitions et/ou dispositions d'établissements. Prière de rapporter sur une feuille séparée si vous manquez d'espace.

Les travailleurs de la production manufacturière incluent ceux inscrits sur la liste de paye de cet établissement affectés à:

- la production manufacturière;
- l'installation;
- l'exploitation forestière, d'une mine ou d'une carrière (opérations intégrées, là où il y a lieu);
- la construction pour utilisation à l'interne;
- la fabrication de l'outillage pour utilisation à l'interne.

Les travailleurs de la production non-manufacturière, étant inscrits sur la liste de paye de cet établissement, incluent:

- le personnel de direction, administratif, de vente et de recherche.

Effectif aux emplacements inclus dans ce questionnaire:

Réservé à l'usage de Statistique Canada	Emplacement (numéro et rue, municipalité, province et code postal)	Activité principale	Traitements, salaires, primes commissions, etc. (\$'000 CAN)	Nombre moyen de salariés pendant la période de déclaration
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
TOTAL - tous les emplacements (somme des montants et des nombres déclarés dans cette section)			6181	6000

G - Faits qui ont pu influencer sur votre unité commerciale

Afin de réduire les demandes possibles d'information supplémentaires, veuillez cocher la/les case(s) décrivant le mieux les changements importants de vos activités, par rapport à la période de déclaration précédente.

- | | |
|---|--|
| 1. 9953 <input type="radio"/> Nouveau contrat/perte de contrat | 9958 <input type="radio"/> Grève/lockout |
| 9954 <input type="radio"/> Changements organisationnels | 9959 <input type="radio"/> Mises à pied dues à l'automatisation |
| 9955 <input type="radio"/> Expansion des installations/réduction | 9944 <input type="radio"/> Changements de fournisseur(s) |
| 9945 <input type="radio"/> Changements dans la gamme des produits | 9936 <input type="radio"/> Taux de change |
| 9956 <input type="radio"/> Changements dans le paiement de bonis et/ou de primes de séparation | 9960 <input type="radio"/> Changements de taxes/tarifs |
| 9957 <input type="radio"/> Sous-traitance | 9947 <input type="radio"/> Changements de prix de la main-d'oeuvre ou des matières premières (entrées) |
| 9961 <input type="radio"/> Activité réduite due aux variations météorologiques, à un sinistre ou à un feu | 9946 <input type="radio"/> Changements de prix des biens ou services vendus (sorties) |

2. Veuillez expliquer ou fournir des explications supplémentaires qui pourraient être indispensables à la compréhension des données que vous avez soumises:

9962

9963

9964

H - Commentaires

1. Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir ce document? (p.ex. 1 heure 30 minutes)

9910	9909
_____ heure(s)	_____ minute(s)

2. Nous vous invitons à nous aider à améliorer notre programme d'enquêtes auprès des entreprises. À cette fin, nous vous serions reconnaissants de nous faire part de vos commentaires sur les points qui suivent ou de vos réflexions en général.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • contenu du questionnaire • nouvelles questions d'intérêt pour votre industrie • langage du questionnaire • utilisation de la terminologie propre au domaine des affaires • clarté des questions (p. ex. les définitions, les exemples d'inclusion et d'exclusion, les feuilles de codes, les directives, les guides de réponse) | <ul style="list-style-type: none"> • ordre et enchaînement des questions • date de réception du questionnaire et temps alloué pour y répondre • autres sources de données à utiliser pour simplifier la tâche des répondants • possibilité de déclaration électronique • progiciels de gestion généraux (non exclusifs) utilisés |
|---|---|

99201

99202

99203

99204

99205

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse?

Veuillez nous téléphoner au 1 888 881-3666 OU télécopier le questionnaire au 1 888 883-7999

OU

poster le questionnaire à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6



Merci de votre collaboration

Les publications de Statistique Canada peuvent être consultées aux bureaux régionaux de Statistique Canada et dans toutes les grandes bibliothèques. Visitez aussi notre site Web à www.statcan.ca